RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Tanger (Maroc)
- 24 au 26 février 2016

PARTICIPANTS

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{ere} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Daniel Cloutier, chef du protocole, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.

CONTEXTE

- La représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes y occupe le poste de 1^{ere} vice-présidente et siège au sein de son comité directeur.
- Le Comité directeur se réunit avant chaque réunion du Réseau afin de statuer sur les prochaines activités du Réseau, commenter les rapports en cours d'étude et discuter des projets de résolution à venir.
- Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires, et enfin, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.
- La Section du Québec est responsable du suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes au sein du Réseau des femmes, et ce, depuis la tenue du séminaire sur le 20^{e} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, en 2014, à Québec.

THÈMES

- Les pistes d'accrochage scolaire des femmes
- L'alphabétisation des femmes adultes
- Les discriminations relatives à la transmission de la propriété et de l'héritage
- La participation des femmes et des filles dans les domaines scientifiques
- Le rôle des TIC dans l'enseignement pour les filles
- Le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes
- L'autonomisation économique des femmes
- Le travail domestique non rémunéré.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Faire la promotion et le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les thèmes et les prises de position discutés au Réseau des femmes.
- Promouvoir des lois et des politiques publiques du Québec relatives à l'égalité des genres sur la scène internationale.
- À titre de 1ere vice-présidente, assumer un leadership et participer activement à la prise de décisions au sein du Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La vice-présidente a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur et le Réseau de façon à renforcer son rôle de 1ere vice-présidente et le leadership du Québec dans ces instances de l'APF.
- La vice-présidente a présenté son rapport sur le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes. Elle a souligné la nécessité pour les États de respecter et de lever leurs réserves à l'égard de la CEDEF. Elle a en outre fait part de différents programmes internationaux liés à l'égalité des sexes de manière à ce que le Réseau soit au diapason avec les agendas internationaux.
- Dans le cadre de la journée de réflexion consacrée à la mise en œuvre des objectifs de développement durable du nouveau programme des Nations Unies, le Réseau a décidé de cibler deux thématiques particulières dédiées à l'égalité des genres, à savoir celle de l'autonomisation économique et celle de la question du travail domestique non rémunéré.
- Lors de cette journée, les parlementaires ont entendu une représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Mme Ayshanie Labé, qui a présenté les nouveaux objectifs de l'ONU et leur lien avec les droits des femmes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les parlementaires ont également entendu des représentants d'Oxfam, de l'Agence universitaire de la Francophonie et du Business and Professional Women qui ont chacun exposé des exemples de programmes mis en œuvre par leurs organisations respectives pour favoriser l'autonomisation économique des femmes.
- La vice-présidente a fait rapport des législations et des réalisations du Québec en matière d'autonomisation économique.
- En ce qui concerne la question plus spécifique du travail domestique non rémunéré, la vice-présidente a pu échanger sur les conséquences de ce travail sur les droits des femmes ainsi que sur les solutions pour y remédier.
- La vice-présidente a également annoncé la tenue d'un Séminaire sur le leadership des femmes parlementaires qui aura lieu à l'Assemblée nationale du Québec, en mars 2017, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP) et le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD).
- Par la promotion des politiques publiques et des bonnes pratiques du Québec lors de cette réunion, la vice-présidente a participé au rayonnement du Québec au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 002,06 $
- Transport	4 104,73 $
Total	**7 106,79 $**